

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-six,

Le vendredi 20 mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Dominique BAUDOUIN, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/03/2026

Présents : BAUDOUIN Dominique, Julien BONNET, Emilie BROSSEAU, Déborah DUBUIS, Thomas DUGLEUX, Benoit GOUBAND, David JARRY, Siméon LOISEAU, Thomas MICHONNEAU, Aline NAUDON, Myriam PERNET, Cécile SAUVETRE, Cécile TOUCHARD, Aurélie VEYRAT, Patrice VOUHE.

Pouvoirs/Absents/Excusés :

Mme TOUCHARD Cécile a été élue secrétaire de séance.

N°2026-013 Vente d'une parcelle au « Lotissement Les Genêts » cadastrée AR 483 au profit de Mr et Mme BROSSEAU Mickaël et Edwige, pour la construction de deux logements

Vu la demande de réservation du 13 mars 2026 ; Mr et Mme BROSSEAU Mickaël et Edwige se portent acquéreur d'une parcelle de terrain dans le lotissement les Genêts, lot n° 4, parcelle cadastrée AR 483, pour une contenance de 457 m², au prix de 12,90 € TTC le m².

Mme Emilie CARTIER ne prend pas part au vote et quitte la salle.

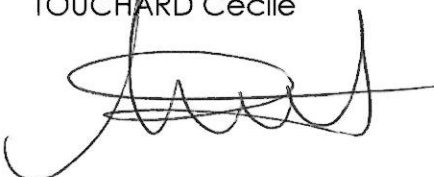
Après délibération, le conseil municipal, vote à 14 voix POUR et:

- **ACCEPTE** la vente au profit de Mr et Mme BROSSEAU Mickaël et Edwige pour la somme de 5.895,30 € TTC.
- **PRECISE** que les frais d'acte seront pris en charge par l'acquéreur
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette vente (compromis de vente et acte authentique), à intervenir en l'étude de Maître JOLLY et BLUMANN avec Me JOLLY notaire à Moncoutant-sur-Sèvre (79).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 mars 2026

Secrétaire de séance
TOUCHARD Cécile



Le Maire
BAUDOUIN Dominique

